Délibération n°2023/35

Vu le Code de l'éducation et notamment les articles L. 715-2 et suivants,
Vu le règlement intérieur et les statuts en vigueur de l'UTT.

Objet : Tarification Forum UTT Entreprises

Le Conseil d'Administration approuve la tarification du Forum UTT Entreprises mentionnée ci-dessous :

Stand de 6m2	**€1200 HT**
Stand de 9m2	**€1700 HT**
Stand de 12m2	**€2100 HT**

Cette nouvelle tarification avoisine 15% d'augmentation.
A titre exceptionnel, le directeur de l'UTT se réserve le droit de mettre un stand gratuitement à disposition d'un partenaire très privilégié.

Prestations annexes à la commercialisation des stands :

Les tarifications des prestations annexes à la commercialisation des stands restent inchangées comme suit :

Pack restauration supplémentaire

	Stand 6m²	Stand 9m²	Stand 12m²
Nombre proposé de repas incl. dans le prix du stand	2	3	4
Prix proposé du pack restauration supplémentaire	€23HT	€23HT	€23HT

Politique de désistement
La revente d'un espace en cas de désistement d'une société dans les trois mois précédent l'évènement : le stand libéré peut être revendu à une société sur liste d'attente avec une réduction de 30%.

Tarifs insertion publicitaire brochure
• Publicité pleine page 2eme de couverture au tarif de €750 HT
• Publicité pleine page 3eme de couverture au tarif de €650 HT
• Publicité pleine page 4eme de couverture au tarif de €1100 HT
• Page publicitaire face à la fiche signalétique de votre entreprise : €400 HT

Pack mobilier supplémentaire
Il est à noter que le pack mobilier « type » se réserve directement par les entreprises auprès de notre prestataire (Action D) et ne rentre donc plus dans le cahier des charges de l'UTT.

Université de Technologie de Troyes
12 rue Marie Curie – CS 42060 – 10004 Troyes cedex – France
Téléphone : 33 (0) 25 71 76 00 – télécopie : 33 (0) 25 71 76 76 – site web : www.utt.fr

Résultat du vote :

Nombre de membres : 24 Présents : 20 Pouvoirs : 4 Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0

Hervé GRANDJEAN
Le Président du Conseil d'Administration

Publié sur le site internet de l'UTT le : 23/10/2023
Transmis à Mme la Rectrice, chancelière des universités le : 23/10/2023